

Le ministre parle de surenchère, disant: Les conservateurs progressistes réclament tel montant, les néo-démocrates, tel autre, et les créditistes, un troisième. Monsieur le président, ce n'est pas de la surenchère que nous essayons de faire ici. C'est notre devoir de député de faire ce que la négociation, la médiation, l'arbitrage auraient dû faire, et si ces mécanismes ont échoué, monsieur le président, que le ministre du Travail les améliore, plutôt que de s'en prendre à des députés qui veulent vraiment faire leur travail.

Monsieur le président, voilà pourquoi notre parti a l'intention de présenter un amendement tantôt par l'entremise d'un de mes collègues. Cet amendement ne sera pas de la surenchère. Il sera présenté conformément à la doctrine du Crédit social qui stipule que chaque citoyen canadien a droit à une honnête aisance et c'est le premier devoir du gouvernement d'assurer une honnête subsistance aux Canadiens, qu'ils soient sans travail ou non. Et ce n'est pas parce que 56,000 travailleurs au Canada ont voulu améliorer leur sort que nous allons agir comme des moutons, que nous allons approuver le gouvernement et leur dire de retourner au travail sans leur donner justice. Notre premier devoir, c'est de donner justice à ces travailleurs, tout en n'oubliant pas que cette justice devrait être donnée à la grandeur du pays.

[Traduction]

M. Rose: Monsieur le président, je regrette que le ministre du Travail ne soit pas à la Chambre en ce moment. Comme il est à bout de nerfs, il se détend peut-être derrière le rideau. Il en a peut-être besoin, car il vient de traverser une période très difficile.

Je voudrais rappeler au ministre qui fustige les députés parce qu'ils ont adopté le système des enchères et des offres, qu'il a lui-même commencé à en faire. Une des difficultés que pose la sienne est qu'elle est trop faible. A mon avis, la plupart des gens mêlés au conflit ouvrier n'accepteront pas une offre de ce genre.

Les ouvriers retourneront peut-être au travail—certains se remettront à la tâche, d'autres pas. Ma circonscription est affectée par la grève, car elle compte une industrie avicole, une industrie laitière, on y pratique également l'élevage et la situation des grains de provende est difficile à l'heure actuelle. Je ne fournirai pas de précisions, car personne n'est d'humeur à écouter ce soir.

Nous semblons être dans une impasse, mais l'amendement de l'opposition officielle sera probablement adopté. J'ai certes l'intention de l'appuyer. Je regrette d'avoir à l'appuyer, si notre amendement est rejeté. Je regrette que le chef de l'opposition en se montrant «digne de confiance» ait jugé bon de ne rien accorder à ces hommes pour combler l'écart après 25 ans.

● (2250)

Ils ont déjà été rois de la route. Au Canada, ils étaient au premier rang dans le monde de l'industrie. Après avoir connu ce genre de chose ils se retrouvent au 27^e ou au 28^e rang. Pourquoi? Ils sont dans cette situation parce qu'ils n'ont pas accès à ce qui est garanti à d'autres ouvriers, soit des négociations collectives.

Que faisons-nous? Nous étudions une loi visant à les forcer à retourner au travail aux termes d'un système d'arbitrage obligatoire pour le bien du pays. Nous savons qu'ils doivent retourner au travail. Toutefois, dans quel genre de situation nous plaçons-nous si, à titre de législateurs responsables, nous obligeons 56,000 ou même 156,000 hommes amers qui ne peuvent laisser leurs emplois, dont

Exploitation des chemins de fer—Loi

de nombreux sont affreux, à retourner au travail parce qu'ils sont indispensables?

Ces gens sont à bout de patience. Si le ministre du Travail ne le sait déjà, il ne comprend pas ce que ces hommes ressentent et la situation lui échappe, tout au moins en ce qui a trait à ma région. Certains ont offert 38c. Nous participons aux enchères. Donnez-leur le monde. Donnez-leur un dollar. Donnez-leur quoi que ce soit parce que vous appuyez le syndicalisme. Toutefois, ce n'est pas le cas. Dans ma circonscription, il serait préférable pour un aiguilleur du CN qui est marié et qui a deux enfants de recevoir l'aide du bien-être social que de travailler à plein temps. Telle est la situation. Qu'a-t-il à perdre en ne retournant pas au travail? Il a un mauvais emploi, de mauvaises conditions de travail, une mauvaise pension et aucune sécurité. Essayez-vous de raisonner des gens qui sont traités de la sorte?

Je veux que la grève s'arrête. Je veux que cela se règle avec le minimum de problèmes. Je veux qu'on soit juste envers les travailleurs. On perdrait son temps à essayer d'éviter le tapage. Si vous l'évitez, c'est là que commence le véritable problème. Ce n'est pas seulement une question de salaire. Ces hommes sont jugés par des tribunaux bidons. Ils n'ont aucune procédure de grief. Ils travaillent avec des espions de la compagnie.

Je déclare humblement au ministre du Travail que nous sommes face à un grave problème. La situation de l'industrie ferroviaire de tout le pays est très grave. Tout le monde peut s'en rendre compte. Le ministre a envoyé des gens sur place pour examiner la situation. Le ministre était impuissant avant et ce soir il l'est encore.

Je ne veux pas dire qu'il faille désobéir à la loi. Toutefois, je ne voterai pas pour une résolution, une motion ou un bill qui replacerait ces hommes dans la même situation que celle où ils étaient lors de la génération précédente. L'ancien ministre du Travail, le député de Verdun, a dit qu'il y aurait plus de flexibilité. Cela veut dire que si vous gagnez 30c. vous pourrez gagner jusqu'à 37 ou 38c. Toutefois si vous êtes à 38c. il n'y a plus de flexibilité. Les gens qui obtiennent 38c. vont-ils rouler en Cadillac la semaine prochaine? C'est absurde et tout le monde le sait.

Des voix: Bravo!

M. Rose: Au cours de la présente session, un membre de l'opposition est président du comité des transports. Les députés savent-ils ce qui a été soumis au comité jusqu'ici cette année? Rien. Ce pays est handicapé dans des problèmes de transport, mais rien n'a été soumis à ce comité. Pourquoi? Parce que son président est un membre de l'opposition. C'est parce que quelqu'un a eu la témérité de demander qu'il soit président que le comité n'a eu encore rien eu à étudier. Le comité n'a pas reçu le bill concernant le financement du CN. Comment ce dernier est-il financé? Chaque année, le bill concernant le financement du CN, ce qui représente 500 ou 600 millions de dollars, est présenté. Nous ne l'avons pas vu cette année. Où est le rapport annuel du CN? Nous ne pouvons l'obtenir. Le comité voulait voyager dans tout l'Ouest pour examiner certains problèmes. Nous l'a-t-on permis? Non. Nous aurions pu prévenir ce genre de grève. Nombre de députés auraient pu se renseigner bien mieux sur les causes et les injustices de ce conflit si nous avions eu l'occasion de voyager.